

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

/

Délibération n° 2023D100

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 25 septembre 2023 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

40 Présent(e)s :

AIZENAY : F. ROY, S. ADELEE, M. TRAINÉAU, R. URBANEK, C. BARANGER, F. MORNET, Ph. CLAUTOUR

APREMONT : G. CHAMPION

BEAUFOU : D. HERMOUET

BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, S. PLISSONNEAU, Ph. BRIAUD

CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU, V. JOLLY

FALLERON : G. TENAUD, Y. HERBERT

GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU, S. GUIDOUX

GRAND'LANDES : P. MORINEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, C. ROUX, Ch. GAS

MACHE : F. RAGER, C. NEAU

PALLUAU : M. BARRETEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAIS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, Ph. SEGUIN, C. GUINAUDEAU
N. KUNG, C. RENARD

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : C. FRAPPIER, Ch. DURAND

SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, C. COULON-FEBVRE

8 Absent(e)s excusé(e)s :

AIZENAY : C. BARANGER donne pouvoir à I. GUERINEAU, Ch. GUILLET donne pouvoir à Ph. CLAUTOUR

APREMONT : S. BUFFETAUT, donne pouvoir à G. CHAMPION,

BEAUFOU : J-Ph. BODIN, donne pouvoir à D. HERMOUET

BELLEVIGNY F. FLEURY, donne pouvoir à Ph. BRIAUD,

PALLUAU : G. BUTEAU donne pouvoir à M. BARRETEAU

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, donne pouvoir à C. FRAPPIER

SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET, donne pouvoir à G. PLISSONNEAU

1 Absent(e) :

BELLEVIGNY : M-D. VILMUS

OBJET : Budget Annexe Ordures Ménagères 2023 - Décision Modificative n° 1

Le Président présente au Conseil communautaire la décision modificative suivante :

Dépenses**Recettes****Section de Fonctionnement****Chapitre 011 - Charges à caractère général**

6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	20 000 €	
611 Sous-traitance générale	120 000 €	
6135 Location mobilière	6 000 €	
61521 Bâtiments publics	10 000 €	

Chapitre 022 - Dépenses imprévues

022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	-35 000 €	
---	-----------	--

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

777 Quote-part des subventions d'Ivt virée au résultat de l'exercice		1 000 €
--	--	---------

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		108 000 €
775 Produits des cessions d'immobilisations		12 000 €

Total SF	121 000 €	121 000 €
-----------------	------------------	------------------

Section d'Investissement**Chapitre 020 - Dépenses imprévues**

020 Dépenses imprévues (investissement)	-1 000 €	
---	----------	--

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section

13913 Départements	500 €	
13918 Autres	500 €	

Total SI	0 €	0 €
-----------------	------------	------------

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver cette décision modificative.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 26 septembre deux-mille-vingt-trois,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 29/09/2023.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

